

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

LE REVEIL

POLITIQUE—LITTÉRATURE—THÉÂTRE—BEAUX-ARTS

VOL. 1

MONTRÉAL, 20 OCTOBRE 1894

No. 7

SOMMAIRE :

LA MORT, *Duroc*. — L'ÉGLISE ET LA PATRIE, *Franc*. — RODOLPHE LAFLAMME ET JOSEPH DOUTRE, LES LUTTES RELIGIEUSES, *L. O. David*. — L'ÉGLISE ET LE THÉÂTRE, *Carlos*. JUGEMENT INTÉRESSANT. *Reporter*. — LA MORGUE, *Henri Roulland*. — SPÉCULATION SUR LA CRÉDULITÉ, *Croyant*. — CONCURRENCE, *Viator*. — LES MAISONS DE TRAVAIL, *Labor*. — LES CHEVALIERS DU TRAVAIL DANS QUÉBEC, *Progrès*. — JOURNAUX CATHOLIQUES INTERDITS, *Récolté*. — FEUILLETON : LA MAIN COUPÉE, (Suite), *Henri Rivière*.

LE REVEIL

Les conditions d'abonnement au REVEIL ne sont pas les conditions ordinaires des autres journaux. Nous livrons le journal à domicile (franco) à raison de 25 cts. par mois, payable au commencement de chaque mois. Tout ce que nous demandons au public est de voir le journal. Le prix dans les débits de journaux est 5 cts. par numéro.

Les abonnements en dehors de Montréal sont payables tous les quatre mois et d'avance. Nous enverrons un numéro échantillon gratuitement à tous ceux qui en feront la demande. Veuillez adresser vos lettres au

Directeur du REVEIL,

Boîte 1425, Montréal.

LA MORT

La semaine qui vient de s'écouler a été une longue veillée mortuaire.

Celui qui pendant la période la plus critique de notre histoire, lorsque, soulevée, notre population cherchait un chef pour la venger de l'infamie commise au Nord-Ouest ; ce patriote qui peut avoir commis toutes les fautes et toutes les erreurs du politicien, mais qui sut communiquer au peuple la flamme vibrante de son indignation, Mercier, le plus grand Canadien qui, depuis Papineau, ait fait entendre sa voix aux masses populaires, gisait sur un lit de douleur au pied duquel venaient s'agenouiller dans un deuil commun ses amis comme ses ennemis.

Dans le même temps, sir John Macdonald apparaissait aux populations d'Ontario, dont il était l'idole, coulé dans le bronze héroïque, au sein de la Cité-Reine où fut toujours le point d'appui de sa puissance.

Au pied de ce monument sur John Thompson, le chef des tories, et sir Olivier Mowat, le chef des grits, échangeaient les paroles les plus cordiales en l'honneur de celui qu'ils avaient, chacun pour sa part, également aimé et combattu.

C'est un curieux phénomène dans un pays comme le nôtre où les haines politiques sont

aussi vivaces et aussi acerbes, qu'elles survivent si rarement à la période active et militante.

L'approche de la mort, surtout, nous communique une effusion qu'on ne pourrait pas croire sincère si l'on ne connaissait le fonds ou le peu de fonds de nos dissentiments et de nos divergences.

Il n'y a guère que chez nous où l'on rencontre une pareille légèreté de sentiment, où les passions n'ont pas d'attaches plus solides ni plus profondes.

Tout y est superficiel et la mort se joue de nous ; la mort nous épeure et bouleverse nos plus intimes résolutions.

Elle a beau jeu des plus solides d'entre nous, en les voyant trembler au moindre cliquetis de ses ossements ébranlés.

Nous sommes bien peureux, lorsque nous apercevons un suaire qui nous glace et maîtrise nos volontés au point de couvrir tout un passé.

J'ai vu un jour dans mes voyages, au Musée de Bâles en Suisse la fameuse *Danse des Morts* de Holbein, cette puissante évocation du génie allemand.

Il a été reproduit par toutes les revues artistiques, chef-d'œuvre superbe de pensée vigoureuse et hardie, bien propre à fouetter l'imagination du psychologue et à creuser des méditations profondes comme des tombes.

En voulez-vous la description :

A gauche, tout en haut du tableau, une chaire. Dans cette chaire, un prédicateur péroré. La foule écoute l'oraison. Foule bigarrée, chatoyante, où se couloient tous les éléments de la société humaine — de la société d'alors : l'Empereur, le Roi, la Reine, l'Impératrice, le Duc, le Comte, le Noble, la Dame, la Damoiselle, l'Abbé, le Guerrier, le Juif, le Baladin, etc....

A droite, à côté de la chaire, une façon de maisonnette qui rappelle les guérites placées à l'entrée des casernes ou des édifices publics. En guise de sentinelle, la guérite abrite la Mort. La mort, sournoise, penche son crâne

dénudé pour contempler le prédicateur et son auditoire. Elle attend la sortie....

Le sermon est fini. L'auditoire s'écoule. La Mort, gracieusement, s'avance ; et, au passage, son squelette, avenant et courtois, cueille chacun des assistants.

L'assaut n'a rien de brutal. La Mort sourit. Elle ne viole pas les volontés ; elle les entraîne. Elle ne force personne à la suivre ; mais elle se fait suivre ; et, pour y réussir, atrocement persuasive, elle emprunte aux hommes l'air et l'allure capables de flatter chacun.

Devant l'Empereur et le Roi, elle sonne la trompette dont les échos officiels annoncent les Potentats.

Pour séduire la Reine et l'Impératrice, elle a ordonné à ses cheveux de repousser, et des boucles soyeuses caressent les macabres épaules de la terrible Canarde.

Pour allumer l'ambition de l'Evêque, elle a coiffé le chapeau rouge et les cinq os qui furent des doigts montrent au prélat abusé la splendeur des honneurs suprêmes.

L'Abbé veut devenir Evêque ; la Mort, calmement railleuse, lui met la crosse à la main et lui montre la mitre dont elle a coiffé son crâne. Et l'Abbé, cupide, la suit, en lui demandant cette mitre.

Voici le Légiste avec son bonnet carré ; la Mort, très docte, très *his bleu*, disserte savamment et prouve, le texte à la main, qu'il faut pourrir sous de la terre. Et le Légiste cède au texte.

Au Juif, affublé d'une toque pointue et d'une houppelande jaune, la Mort verse des sequins — l'éternel argument de la race. Et les regards du Juif semblent boire les sequins.

La Mort traite le Financier à peu près comme le Juif. Quand le financier n'est pas Juif, il est habituellement digne de l'être.

Pour attirer le Noble, la Mort déploie des oriflammes qui chantent la valeur et la gloire des aïeux. Elle se fait héroïque, gentilhomme-sesque, féodale.

Au Baladin, au Peintre, au Cuisinier, au Musicien, à toutes et à tous elle adresse flatteusement un geste si convenable et si plein

d'à-propos que chacune et chacun obéissent à la Camarde. Et le cortège, ainsi, défile railleusement. . . .

Vous figurez-vous Holbein parmi nous et mettez-vous à la place des personnages ?

Il y en aurait bien peu à changer : Princes, premiers ministres, évêques ne se laissent-ils pas prendre aux mêmes artifices.

Ne leur préparons-nous pas de nos propres mains la même voie et les mêmes espoirs ?

Ne sommes-nous pas les vrais courtisans de la mort, nous qui chantons les louanges sur les routes qui conduisent doucement au trépas final ?

Nous avons adoré les derniers moments de ceux que nous aimons ou que nous craignons.

Comme la création d'Holbein, nous les avons préparés à se laisser cueillir par la grande faux et nous nous sommes tus dans la frayeur que nous inspiraient les lugubres horizons entrouverts.

Gloire pourtant, au sentiment, quel qu'il soit, qui inspire ces dévouements autour du mourant ou ces manifestations en l'honneur de l'âme du trépassé.

Ce sont encore les meilleurs moments par lesquels passe notre cœur endurci aux luttes quotidiennes ; c'est un frein salutaire pour les exagérations de l'avenir que ces abdications solennelles et ces confessions tardives.

Les deux grandes exemples de réconciliation auxquelles nous venons d'assister au chevet d'un lit de souffrance et au seuil d'une statue sont un profond enseignement pour ceux que guette la Camarde et à qui elle fait ses yeux doux.

N'attendons pas qu'elle nous ait convaincus et entraînés ; aimons-nous, protégeons-nous, aidons-nous et pardonnons-nous pour pouvoir un jour accueillir son appel sans remords et sans trouble, sans honte ni sans tourment, sans regret ni sans peur.

DUROC

Incessamment, nous publierons une étude consciencieuse et complète du nouveau livre de Zola, *Le uides*.

Cette étude, qui exposera de nombreuses citations, occupera trois ou quatre numéros. Nous en recommandons la lecture à nos intelligents lecteurs,

L'ÉGLISE ET LA PATRIE

Les grandes manœuvres qui viennent de se terminer en France et dont les dépêches anglaises nous ont peu entretenus, et pour cause, ont eu un succès qui reconforte tous ceux qui ont à cœur de salut de la vieille mère-patrie.

Il ne rentre pas dans le cadre de notre revue d'en étudier les détails mais il s'y est produit un incident bien digne de remarque et qui contient pour nous plus d'un enseignement. Cet incident, c'est la rencontre du président de la République, M. Casimir-Périer avec l'évêque de Chartres à Châteaudun.

L'évêque de Chartres n'est pas un inconnu pour les Canadiens puisque c'est lui qui avait voué à l'hon. M. Mercier une amitié qui a survécu à toutes les épreuves de la chute et de la défaite; c'est lui aussi qui avait prié notre premier ministre d'alors de faire dans son palais une conférence sur le Canada à laquelle il a assisté avec son chapitre.

L'évêque de Chartres n'a pas fait une allocution banale, il a fait un exposé de principes aussi patriotique que progressif qui va sans doute faire bondir M. Tardivel, mais qui réjouira tous ceux qui ne sont pas castors.

Voici le texte de cette allocution :

Monsieur le président,

Appelé au pouvoir, monsieur le président, en des circonstances difficiles, périlleuses, vous avez eu le courageux dévouement d'accepter le fardeau. C'est le devoir de ceux qui savent mettre au-dessus de tout la France et se serrer loyalement autour de l'homme à qui les représentants du pays ont conféré la première magistrature de la République et de le seconder dans sa tâche immense.

Pour répandre et garder sa place dans le monde et se développer dans le sens de tous les progrès, la France a besoin de sécurité et d'autorité autant que de liberté. Elle a besoin de toutes les forces matérielles et morales, et au premier rang de celles-ci, il faut placer sans hésiter la religion, ferme appui de la conscience, naturelle allié de tous les pouvoirs sociaux.

La Patrie peut compter sur nous, sur nos fils du temps et de l'éternité. Sans renier aucune des gloires du passé, nous comprenons le présent, nous regardons l'avenir, et dociles aux directions d'un grand pape, nous suivons résolument le pays sur la route des destinées nouvelles que les temps modernes lui ouvrent.

Cité héroïque, Châteaudun méritait l'honneur de votre première visite.

Ah ! quoique ministres d'une religion de paix, le prestige de nos armes ne peut nous laisser indifférents ni froids. Tout ce qui sert, honore et console la patrie, la religion le bénit, l'encourage et souvent l'inspire.

Eh ! Dieu ne s'est-il pas appelé lui-même le Dieu des armées ? Ce qui veut dire que l'armée a une mission confidentielle et pacificatrice ; que Dieu, sans méconnaître la liberté humaine, son plus grand don, gouverne les événements et que, comme traduisait notre Jeanne Darc : " Les hommes d'armes bataillent, mais Dieu donne la victoire. "

Les hommes d'armes sauront batailler, si jamais sonne l'heure des combats, et les savantes manœuvres, que d'autres apprécieront mieux et qui nous montrent notre admirable armée toujours semblable à elle-même, permettent à tous la fierté et l'espérance.

Dieu, de son côté, si nous savons en être dignes, ne retirera pas à notre chère patrie sa protection séculaire et, par l'épée des Francs, c'est le mot de nos pères, continuera l'histoire : *Gestus Dei per Francos !*

Le président de la République a répondu ainsi à l'allocution de l'évêque de Chartres :

" Je vous remercie, monsieur l'évêque, des éloquentes et sages paroles que vous venez de prononcer.

Votre respect pour la souveraineté nationale, l'éloge si mérité que vous avez décerné à notre armée, les souvenirs que vous avez évoqués avec une émotion que vous m'avez fait partager, tout dans votre passé et dans votre langage atteste votre patriotisme. La République, qui respecte les consciences, a une estime particulière pour les prélats qui, comme vous, savent servir l'Église et la Patrie.

Tout le monde admirera la netteté, la clarté et la franchise de ces deux déclarations également dignes et sincères.

Elles marquent une ère nouvelle dans les relations de la République et du clergé qui peuvent être également félicités de cet heureux changement.

FRANC.

RODOLPHE LAFLAMME ET JOSEPH DOUTRE

LES LUTTES RELIGIEUSES

Nous empruntons au nouveau volume de M. L. O. David, *Mes Contemporains*, un chapitre remarquable sur les luttes religieuses.

Ce chapitre contient de beaux renseignements et de grandes leçons.

Le nom de Rodolphe Laflamme a été mêlé à celui de Joseph Doutre dans des procès émouvants, entr'autres le fameux procès Guibord. C'étaient deux des derniers survivants de cette phalange libérale de 1848 dont j'ai parlé plus haut, deux avocats distingués, écrivains et penseurs, instruits, laborieux et ambitieux, qui n'ont jamais pu pardonner au clergé de les avoir eombattus dans l'arène politique.

Coume dans toutes les luttes politiques et religieuses, il y a eu des fautes, des exagérations regrettables de part et d'autre. Mais à qui la première faute ? Dans tous les cas, l'erreur des uns ne justifie pas l'erreur des autres, de ceux que l'aigreur et la rancune ont détournés du sentier de la foi, de nos traditions religieuses et nationales.

Qu'on dise au clergé certaines vérités, qu'on lui dénonce des abus dangereux pour son influence et funestes à la religion, qu'on lui suggère des réformes devenues nécessaires au point de vue religieux et national, c'est un droit, un devoir même. Mais il faut que dans les discussions suscitées par ces délicates questions, on n'oublie jamais le respect dû au clergé et au principe sacré qu'il représente.

Réformer dans certains cas, serait un mérite, détruire, un crime.

Par quoi remplacerait-on l'influence du clergé qui constitue notre principale force nationale et l'autorité d'une religion qui est pour l'individu comme pour les sociétés le seul fondement de tout progrès, de toute grandeur ?

M. Laflamme ne voulut jamais, dans ses plaidoiries, sortir des limites de son rôle d'avocat et de l'interprétation des lois au point de vue de leurs effets civils. Sa vie fut moins morale, moins régulière que celle de Doutre, mais il resta et mourut catholique.

M. Doutre avait dit un jour à un ami : " J'avais de l'ambition, je croyais avoir assez de talent et d'énergie pour faire mon chemin ; j'ai vu passer devant moi et devant mes amis et arriver aux honneurs, des hommes qui n'avaient aucune valeur, nous avons été proscrits à cause d'opinions politiques et de réformes très discutables, je ne puis pardonner au clergé le mal qu'il nous a fait. " Son ami lui ayant dit que ce n'était pas une raison pour cesser de croire et de pratiquer la religion de son baptême et de sa jeunesse, il répondit gravement : " C'est vrai et je vous félicite d'avoir la force de tenir bon, quand à moi, c'est fini je ne crois plus et je ne reviendrai pas. "

Il a tenu sa parole malheureusement.

Le mérite d'un homme est d'être religieux ou patriote en dépit des injustices et des déboires, de conserver sa foi et son patriotisme au sein des épreuves, de faire son devoir.

L. O. DAVID.

L'ÉGLISE ET LE THÉÂTRE

Le *Figaro* a publié récemment une lettre de l'archevêque américain, Mgr Ireland. Interrogé par un publiciste belge, le prélat met en thèse que l'Église doit adopter le théâtre et le roman, comme formule nouvelle de ses idées et de sa propagande : " Pourquoi, dit-il, ne nous servirions-nous pas du roman et du théâtre ? Il y a des millions d'hommes qui ne connaissent aujourd'hui que cette forme de la pensée, et si nous voulons qu'ils nous écoutent, il faut que nous allions à leur rencontre. Les gens de lettres peuvent faire un bien immense à l'Église. "

Nous reproduisons ici ces éloquents paroles sans commentaires.

C'est la réponse que doivent faire les insultés aux insulteurs, lorsque la *Croix* sortira ses tonnerres qui rappellent assez ceux de Calchas.

Ils ont besoin d'être réparés !

CARLOS

JUGEMENT INTÉRESSANT

Toronto, 11 Oct. — La Cour des Plaid Communs d'Ontario a rendu ce matin un important jugement dans une cause qui intéresse tout le clergé catholique et plus particulièrement le Père Barthélemi Boubat qui a charge d'une Congrégation à Cornwall. Il y a quelques années le Père Boubat était curé de la paroisse d'Ingersoll. Pendant son séjour un de ses paroissiens, ivrogne invétéré, mais riche, nommé Jos. Macey, tomba malade et le Père Boubat fut chargé de veiller à ses besoins spirituels et temporels.

Le Père Boubat jugea qu'il serait opportun que le malade fit un testament. Le lendemain le testament était préparé et le curé devenait héritier de tous les biens existant. Le malade qui était dans un état complet d'imbécillité avait signé tout ce que lui avait demandé le Père Boubat. Le testament fut immédiatement enregistré et à la mort de Macey, le curé hérita de tous les biens ; pourtant le défunt laissait une famille considérable.

L'évêque du diocèse eut vent de l'affaire et exigea des explications du Père Boubat qui s'enfuit aux États-Unis et le séjour d'Ingersoll lui fut interdit pour " raisons très graves "

La fille de la dupe, une dame Norah Murphy, qui vit à Toronto, a retenu les services de M. N. D. Mills

avocat et a réussi à faire restituer la propriété à ses héritiers légitimes ; ce matin elle a obtenu un jugement déclarant le testament tracé par le prêtre " nul et non avenue pour avoir été obtenu par influence induc. "

Le testament va être produit en Cour et détruit. L'argent légué qui est considérable est placé dans Ontario et sera divisé entre les héritiers actuels. Le révérent Père Boubat est actuellement à Cornwall.

N'y aurait-il pas moyen de purger le Canada de ce personnage ?

REPORTER.

LA MORGUE

Si la morgue ne servait d'asile qu'à des suicidés, on pourrait dire, bien que ce ne soit pas très humain, que leurs cadavres ont le dernier abri qu'ils méritent. Mais en dehors des noyés ou des pendus, il y a les cadavres que la justice arrache aux familles pour les transporter dans le lugubre dépôt. Cette violente saisie judiciaire, suivie de l'éventrement légal, est une mesure extrêmement pénible pour ceux qu'elle frappe, presque révoltante même pour quelques-uns d'entre eux.

Mais puisque c'est là une nécessité cruelle et impérieuse, du moins doit-on l'entourer de toutes les conditions de décence et de convenance propres à la rendre moins intolérable. Dans un temps où l'on pousse la sollicitude pour les assassins et pour les criminels qui encombrant les prisons jusqu'à leur consacrer de longs articles pleins d'attendrissement, c'est bien le moins qu'on pense un peu à leurs victimes et à tous ceux qui sont frappés autour d'elles.

Ainsi, le cadavre du meurtrier échappera à la dégoûtante promiscuité de la morgue ; il subira, avec force cérémonies touchantes, la petite opération de la potence, puis sera respectueusement placé dans un cercueil convenable et déposé en terre sainte. Les journaux rendront compte de son départ pour la céleste cité, et les gazettes bien pensantes ne manqueront pas d'ajouter, avec un tremolo d'émotion, que la mort du repentant a été édifiante.

Quant à celui qui aura été l'objet de la bestialité de l'exécuté, on saluera son départ avec ces mots : " le corps de la victime a été transporté à la morgue aux fins d'autopsie. " Il paraît qu'on ne lui doit rien de plus.

Depuis bien longtemps, le public réclame la construction d'un dépôt mortuaire qui ne soit pas un attentat brutal au culte sacré que nous professons pour nos morts. Il réclame une Morgue digne de notre grande cité, au nom de la sentimentalité, au nom de l'hygiène, au nom de la science, au nom de la Justice.

Non seulement la création de ce funèbre dépôt est indispensable et urgente, mais il faut de toute nécessité construire, à côté de la Morgue, un Institut médico-légal, où la science décente et sereine demandera aux morts leurs secrets.

Cette réforme est de celles qui n'ont que des approbateurs.

La Morgue est un mot affreux qui donne le frisson, qui terrifie. C'est, à Montréal, une mansarde exigüe et hideuse, où le cadavre décomposé grimace sous les yeux d'un être éploré qui recherche son père ou sa fille. C'est l'horreur de la quasi exposition publique.

Quand les circonstances malheureuses obligent à ce séjour, rien à dire. Un passant meurt subitement dans la rue, il tombe à l'eau, il est écrasé : son corps anonyme va solliciter à la morgue un regard de connaissance. C'est bien. Le désespéré que le fleuve rejette, l'assassiné sans état civil connu, toutes les morts secrètes et mystérieuses ont ce suprême asile ; c'est dans l'ordre, et fatalement nous n'y pouvons rien.

Mais quand un crime a été commis, qu'une mort ne semble pas naturelle, enlever d'au milieu des nôtres, où il est entouré de soins pieux, le cadavre de l'être aimé, le porter en ce guletas ignominieux, lui imposer le contact horrible de ces cadavres purulents, c'est affreux ! Se dire que celui que nous voudrions veiller avec des attentions respectueuses, est là-bas, confondu avec les épaves hideuses de la vie, c'est ce qui est intolérable.

Nous en arrivons à ceci, que le corps de l'assassin n'est point profané après son exécution, mais sa victime est brutalement enlevée de son lit, menée à la morgue, étalée sur une planche infecte, parmi d'autres corps en putréfaction, dans le dépôt abominable des morts mystérieux. C'est contre cette anomalie que notre sentiment proteste. Il protestera encore longtemps.

On dira peut-être que je noircis le tableau à dessein ? Qu'on me permette alors de reproduire ici une partie d'un article que j'ai publié ailleurs, il n'y a pas bien longtemps. C'est une description de la Morgue de Montréal, description faite immédiatement après une visite minutieuse et sous l'empire de l'impression ressentie.

.....

« La modeste maison que l'administration municipale a décoré du nom pompeux de Morgue est située au No 8 de la rue Perthuis. C'est une construction en briques, très propre, il est vrai, mais nullement appropriée à sa destination.

« Au-dessus d'un rez-de-chaussée habité par des contribuables quelconque, deux étages s'élèvent, dont le second est mansardé selon un angle de 40 degrés environ.

« On arrive au premier étage par un escalier étroit et raide, recouvert d'un tapis en linoléum. A gauche, on trouve la salle de délibération du coroner ; salle d'une simplicité antique et d'une propreté exemplaire ; au fond du couloir, le bureau du coroner ; à droite, une salle vide, sans destination apparente.

« L'aménagement de ce premier étage, quoique vraiment un peu trop rudimentaire comparativement au luxe relatif des bureaux municipaux, suffirait cependant si les annexes, c'est-à-dire la morgue proprement dit, répon laient aux besoins et à la dignité de la ville.

« Pour arriver à la salle des morts et à la salle de dissection, il faut gravir un second étage, aussi étroit, aussi raide, aussi propre que le premier. En face, un couloir conduit au laboratoire du médecin.

« Ce laboratoire ne nécessite pas une longue description. C'est une petite pièce mansardée dont tout le mobilier consiste en une table et un unique escabeau. Sur la table on voit un microscope, trois ou quatre bocaux renfermant des pièces anatomiques et une demi douzaine de vases contenant des produits chimiques réactifs. C'est tout ; et c'est presque aussi nu, presque aussi misérable que le laboratoire de l'Université Laval.

« A côté, on trouve la salle de dissection.

« Elle est garnie d'une petite vitrine destinée à recevoir des instruments de chirurgie, de quelques vases et plats appendus au mur, et d'une table de dissection recouverte d'étain ou de zinc, avec rigole pour l'écoulement des liquides qui se déversent dans un seau. C'est là que l'on pratique l'autopsie des cadavres.

« Lorsque les liquides et les matières adipeuses et autres ont rempli le seau, il faut descendre ce seau à la main pour en verser le contenu dans un évier situé à l'étage inférieur, car il n'y a pas de dalot dans la salle de dissection ; pas plus qu'il n'y a d'eau, du reste.

« Le plancher de cette salle n'est ni protégé ni imperméabilisé, de sorte que tous les débris cadavériques, solides ou liquides, qui viennent en contact avec le sol le transforment lentement en un foyer de pestilence.

« La porte situés en face de l'entrée de cette pièce donne accès dans la salle des morts.

« Cette salle des morts n'est qu'un grenier hideux laissant voir la charpente de la toiture. Sept pieds sur dix environ, tel est l'espace dans lequel les porteurs d'un lugubre fardeau peuvent se mouvoir. Les cadavres sont renfermés dans une glacière de cinq pieds de haut sur à peu près sept pieds de profondeur.

« Cette glacière est divisée en deux compartiments.

« Le compartiment supérieur, haut de deux pieds, contient des récipients destinés à recevoir 350 livres de glace.

« Le compartiment inférieur est réservé aux cadavres. Il y a place pour quatre, tout juste. Dans le cas où une catastrophe se produirait, entraînant la mort de dix individus, plus ou moins, ce grenier ne pourrait pas les abriter.

« Rien n'est comparable à la pénible sensation qui vous étreint en entrant dans ce lieu lugubre. Les portes closes du coffre frigorifique ont l'apparence d'une honnête glacière d'hôtelier ; mais, les portes ouvertes, on voit un gouffre obscur dans lequel on

enfouit les cadavres couchés sur une planche qui glisse dans une rainure à la façon d'une plaque de boulanger dans un four.

“ Au moment où nous sommes entrés dans cette salle, une de ces planches funèbres était placée sur deux tréteaux, devant l'étroite fenêtre qui éclaire ce lieu sinistre. Le cadavre venait d'être enlevé ; un amas de matières fécales et de sang coagulé servaient de pâture à un essaim de mouches bourdonnantes. L'employé ouvrit la glacière, veuve de morts en ce moment, et y glissa la planche en question, telle quelle.

“ Et c'est dans ce local exigü, dans cette glacière ridicule que l'on conserve des cadavres dont la décomposition est parfois assez avancée. On en a récemment conservé un durant un mois !

“ Sans doute, les plaintes périodiques des voisins sont un peu exagérées, mais elles ne sont pas non fondées. Des odeurs fétides doivent nécessairement se répandre dans le voisinage. N'y aurait-il que cet inconvenient il suffit à motiver les réclamations.

“ La montée et la descente des cadavres par un étroit escalier à quelque chose de pénible.

“ Indépendamment de cette considération puissante, il y en a une autre, d'une impérieuse urgence, qui impose aux autorités le devoir de construire sans délai un édifice pour recevoir et exposer décemment les corps inconnus, ainsi que pour pratiquer les autopsies légales : c'est la question d'hygiène.

“ Tout le monde peut être requis par le coroner à faire partie d'un jury pour se prononcer sur les causes probables d'une mort subite, pour examiner si un cadavre trouvé sur la voie publique ou dans l'eau est le résultat d'un accident ou d'un crime.

“ Convient-il d'exposer des hommes qui remplissent un devoir imposé à être infectés ?

“ Aux autorités de répondre.”

.....

La Morgue de Montréal offre donc trois inconvenients graves : insalubrité, exigüité, irrévérence des morts.

Il faut aussi déplorer l'absence d'un laboratoire, absence qui, dans la majorité des cas, rend inutile la saisie des morts suspects. La recherche utile de certains poisons doit être faite dans des conditions impossibles ou difficiles à réaliser ailleurs qu'à la Morgue. De là la nécessité d'y transporter les morts. Mais si la Morgue n'a pas de laboratoire ; s'il ne s'y trouve rien de plus que dans les maisons particulières ; si la recherche de la vérité est entravée par le mauvais vouloir de l'autorité qui refuse de doter la ville d'une Morgue décente et complète, à quoi bon broyer des cœurs en deuil ? à quoi bon écraser des familles sous le poids d'un préjugé respectable qui fait d'un séjour à la morgue une souillure pour le mort et un déshonneur pour les vivants ?

De plus, il faudrait établir dans cet édifice une salle convenable, une sorte de chapelle, où les familles pourraient veiller leurs morts après l'autopsie, prier et pleurer sur eux.

Il n'est pas un citoyen qui ne réclame ces réformes : c'es peut-être pour cela qu'on ne les réalisera jamais.

HENRI ROULLAUD.

SPECULATION SUR LA CREDULITE

L'institution dont nous allons parler est purement laïque ; nous tenons à faire cette constatation d'abord, pour qu'on ne nous accuse pas à tort d'impiété ou de mauvais vouloir systématique à l'égard de ce qui touche aux choses religieuses.

Cette précaution prise, nous allons exposer une entreprise d'un nouveau genre que l'on cherche à implanter dans notre province pour spéculer sur la charité et sur la crédulité de nos compatriotes.

Voici l'origine de l'institution, telle que racontée par ses promoteurs :

Un matin de novembre de l'année 1892, une magasinière de Toulon, Mlle Bouffier, ne put réussir à ouvrir la porte de sa boutique. La serrure paraissait brisée, et elle appela un serrurier. Après avoir essayé toutes les clefs de son trousseau, il déclara la chose impossible, en disant qu'il ne restait d'autre moyen que celui d'enfoncer la porte. Pendant que le serrurier alla chercher d'autres outils, la magasinière adressa une fervente prière à saint Antoine, afin qu'on pût ouvrir la porte sans violence, promettant, si la prière était exaucée, de distribuer on son honneur un certain nombre de pains parmi les pauvres. Au retour du serrurier, elle le pria de faire un nouvel effort avec ses clefs ; en prenant une au hasard, il l'introduisit dans la serrure, et la porte s'ouvrit sans difficulté.

Après cette simple manifestation du pouvoir de saint Antoine, le nombre de ses dévôts augmenta si rapidement dans Toulon que Mlle Bouffier, avec l'aide de quelques amies, fonda une œuvre de charité appelée le “ Pain de saint Antoine.” Dans une pièce étroite, en arrière de la boutique, elles placèrent une statue du saint avec une lampe allumée à ses pieds, et sous la lampe deux boîtes — une pour recevoir les requêtes et les promesses écrites faites à saint Antoine, et l'autre pour recevoir les aumônes destinées à l'achat de pain pour les pauvres.

Dès le commencement une grande foule vint remplir cet humble oratoire. Soldats et officiers s'agenouillèrent pour prier ; et des capitaines de navire, avant de partir pour de longs voyages vinrent se mettre sous la protection du saint. Des mères accou-

rurent demander la santé de leurs enfants, ou d'autres faveurs pour leurs grands garçons ou filles. Plusieurs vinrent solliciter la conversion d'un ami, tandis que des domestiques ou des ouvriers sans emploi venaient demander la protection du saint.

Suivant une foule de phénomènes surprenants accomplis par St Antoine.

Il n'y a pas longtemps 17,000 francs étaient dérobés au caissier d'une des grandes maisons commerciales de France. Le pauvre homme était presque au désespoir. Il savait qu'on l'accuserait du vol, et qu'il perdrait immédiatement sa réputation et sa position. En racontant son malheur à sa femme, ils promirent tous deux une généreuse somme à St Antoine pour l'achat de pain pour les pauvres. On peut s'imaginer la surprise et la joie du caissier, quand il arriva à son bureau, le lendemain, de trouver sur son pupitre la somme disparue.

Malheureusement, quelques unes des promesses faites à St-Antoine n'ont pas été tenues, bien que la grâce demandée fût obtenue. Une personne, bien connue de l'auteur de ces lignes, promit deux cents livres de pain pour les pauvres si la vie d'un ami cher était épargnée. La santé revint immédiatement à l'ami, mais la promesse ne fut point tenue. Un mois plus tard l'ami mourait soudainement et mystérieusement.

Voilà un St Antoine passablement rageur. Comme on le voit, il s'agit d'une pure spéculation, humanitaire si l'on veut, mais enfin une spéculation, il nous étonne de voir des journaux provoquer l'introduction au Canada de cette curieuse institution.

Nous avons assez de tucs internationaux pour pomper l'argent canadien sans qu'on nous amène ces nouvelles quêtes-là.

L'Ave Maria, journal catholique américain, disait : " En face de ces preuves de la tendresse de St Antoine pour les besoins ordinaires de ses dévots—preuves qu'il est facile à tout catholique de vérifier par son expérience personnelle—on est poussé à répéter avec une nouvelle ferveur la belle prière de St-Bonaventure dans laquelle il a condensé tous les miracles qu'on peut obtenir par l'intercession du grand saint de Padoue.

Nous avons déjà émis l'idée que l'introduction du " Pain de S. Antoine " aux Etats-Unis, serait une manière convenable de célébrer le septième centenaire de ce saint. Des charités chrétiennes comme celle-là feront beaucoup pour amoindrir les désordres sociaux que seule la pratique de la vertu chrétienne peut supprimer.

Là-dessus, *l'Oiseau-Mouche*, cette petite feuille fadasse de Chicoutimi, prend la balle au bond et écrit :

" Avec l'autorisation de sa Grandeur Mgr Labrecque l'œuvre du *Pain de St-Antoine* sera établie à Chicoutimi, dans quelques semaines. Une statue du Saint sera placée dans la chapelle de la Sainte Face, à l'Hôtel Dieu Saint-Valier. Dans le piédestal, on pratiquera, paraît-il, un tronc destiné à recevoir les demandes et promesses écrites. Ce tronc recevra aussi l'acquiescement des promesses, lorsque les faveurs auront été obtenues.

" Puisse Saint Antoine, que Jésus-Enfant visitait visiblement dans sa cellule, avec lequel il venait souvent prendre ses divins ébats, et qu'il honorait de ses cures es, appeler les bénédictions du ciel sur cette œuvre, à la fois si efficace aux éprouvés, et si précieuse aux pauvres ! Puisse-t-il avoir pour agréable et exaucer les prières qui lui seront adressées tous les jours en faveur de ceux qui implorent son secours ! "

Si nous comprenons bien, cette dévotion laïque n'a aucun objet spirituel ; son seul objet est de faire retrouver les objets perdus.

La charité, qui est l'accessoire de la prière et la prière qui n'est que la satisfaction d'un besoin matériel d'obtenir la découverte de la perte faite, ne compte pour rien dans tout cela.

On s'adresse à St-Antoine pour éviter les frais d'une annonce dans les journaux et s'en tirer avec quelques sous ; mais l'idée de charité n'entre pour rien là-dedans.

Est-ce ainsi que l'Eglise et Notre Seigneur comprennent le soulagement de ceux qui souffrent ?

N'a-t-il pas lui même flagellé ceux qui se livraient aux dévotions dans l'espoir d'une récompense terrestre ?

Rien n'est plus contraire à l'idée chrétienne ; rien ne ressemble plus au marchandage religieux, rien n'est plus immoral.

Autant nous supplions nos amis de ne pas oublier les malheureux et de soulager leurs infortunes, autant nous ne voulons pas que l'on mêle cette belle vertu du dévouement et de la sollicitude pour le peuple à des pratiques déplorables en faveur de *Saints* qui récompensent et *qui se vengent* !!

Cela sent trop le truc d'arrière-boutique.

CROYANT

CONCURRENCE

On commence à comprendre les motifs de tout ce déchaînement de réclame, qui se produit depuis quelque temps autour de l'affaire de Lourdes et bien des gens ne sont pas loin de supposer que Zola a joué le rôle de courtier en réclame, grassement rétribuée, en encourageant une mise à l'index fort lucrative d'ailleurs.

Il se dessine, paraît-il, à Holy-Well, quelque part

dans le nord du pays de Galles, une concurrence redoutable aux pèlerinages de Lourdes. Ces jours derniers, la correspondance anglaise de notre grave confrère le *Soleil* s'étendait avec beaucoup de détails sur la sensation qui se produit autour des événements prodigieux qui s'accomplissent à la fontaine de Sainte-Winefred, ainsi nommée d'une jeune vierge galloise tuée par un Antony auquel elle résistait.

Irlandais, anglais, écossais ; protestants aussi bien que catholiques, accourent se plonger dans la piscine d'Holy-Well, et pratiques avant tout, journaux et médecins d'outre-Manche enregistrent et certifient à l'envie des milliers de guérisons miraculeuses, à côté desquelles celles attribuées aux vertus de l'eau de Lourdes ne sont que de la St-Jean. Ce qu'il y a de plus grave encore, c'est que les secrétaires généraux des Compagnies de Chemins de fer, ces grands opérateurs des miracles modernes, selon l'expression du défunt et spirituel évêque de Nîmes, Besson, se préoccupent de faire dériver sur Holy-Well une partie de la clientèle habituelle de Lourdes.

La Compagnie de l'Ouest serait déjà entrée en relations avec le South Western et le Midland Railway anglais pour l'organisation de prochains pèlerinages de Bretagne et du Continent à Holy-Well par Saint-Malo, Southampton, Bath, Bristol et Chester. On nous assure que le prince des bardes bretons, Louis Tierce-lin, conduira en personne le premier pèlerinage à Sainte-Winefred. Vous comprenez les inquiétudes et les fureurs des Pères de la grotte de Lourdes.

D'autant plus que ce n'est pas tout : ne voilà-t-il pas qu'à Saint Gall et à Saint-Ursanne les os des apôtres, celles de la Suisse se remettent à opérer des prodiges, à miraculer tous ceux qui les approchent et que les secrétaires généraux des compagnies de chemins de fer aidant, la clientèle irlando-américaine pourrait bien abandonner Lourdes pour la source miraculeuse de Saint-Ursanne, d'autant plus que la Suisse vaut bien le cadre des Pyrénées comme pittoresque.

Ces cultes commencent à être encombrants et nous comprenons le débordement de polémique avec lequel on a accueilli l'ouvrage de Zola qui paraît tout simplement être un magnifique travail d'annonce suscité par ces bons Pères eux-mêmes qui y sont en apparence si maltraités.

VIATOR.

LES MAISONS DE TRAVAIL

Nous signalions l'autre jour dans un article intitulé "Doux Pays" cet état anormal de notre société qui oblige un ouvrier arrêté dans son travail par le chômage, ou la maladie à chercher refuge dans la prison.

Nous avons reçu au sujet de cet article plusieurs

lettres fort bien intentionnées qui, toutes se résument à l'organisation d'Assurances contre le chômage ou la vieillesse.

Cependant, il ne faudrait pas croire que l'assurance soit l'unique et universel remède contre les maux du chômage, car il y a plusieurs espèces de chômage qu'on ne doit pas traiter de la même manière. Il y a le chômage forcé de l'ouvrier laborieux, et le chômage du paresseux. Le chômage de l'ouvrier à demeure fixe dans une localité, et le chômage de l'ouvrier voyageur.

L'assurance pratiquée par des sociétés privées, du moins au début de l'institution, ne peut s'appliquer qu'aux ouvriers ayant un domicile fixe. Si les sociétés privées d'assurances se multipliaient, il pourrait s'établir entre elles, plus tard, une certaine fédération qui permettrait, même à l'ouvrier voyageur, de bénéficier des bienfaits de l'assurance.

L'assurance d'Etat, en Allemagne, procure cet avantage à l'ouvrier itinérant.

Pour l'ouvrier itinérant, il faut des asiles de travail ; quant aux paresseux, aux exploités de la charité publique et des expédients malhonnêtes, ils sont du ressort de la police.

Nous n'avons donc à nous occuper que des asiles de travail, c'est-à-dire, de l'assistance par le travail.

Il est démontré, aujourd'hui, que l'aumône est plus une source d'imprévoyance ou de paresse que de bienfaits, quand elle tombe dans des mains accoutumées à la recevoir. Il faut donc chercher, pour secourir les malheureux, un moyen qui respecte leur dignité, en sauvegardant leur activité, et leurs dispositions laborieuses.

Les Etats aux prises avec l'armée des sans-travail ont quelque fois tenté de leur ouvrir des chantiers. Tels furent, en 1848, à Paris, les ateliers nationaux qui, en quelques semaines coûtèrent 15 millions au Trésor français, et une sanglante émeute.

Nous savons aussi ce que sont devenus en Angleterre les Workhouses de l'Etat.

L'histoire de l'assistance par le travail démontre que les administrations publiques, et les organisations de l'Etat sont malheureuses et maladroitement dans la pratique de la bienfaisance, dans la lutte contre la paix du chômage. Maxime du camp l'explique parfaitement :

" Pour rechercher de tels travaux, dit M. Maxime du Camp, pour les aimer, s'y donner sans mesure y trouver sa récompense et n'en demander nulle autre, il faut avoir la vocation du dévouement et croire que l'on obéit aux injonctions d'une pensée supérieure. La régularité, l'économie, l'esprit de direction sont indispensables à de telles fonctions, mais que seraient ces qualités administratives si

elles n'étaient dominées et, pour ainsi dire, enveloppées par la tendresse qui s'inquiète du mal dans l'espoir de le guérir, et qui pénètre l'âme avec la volonté de la sauver ? C'est précisément ce qu'il y a de surnaturel dans la loi qui lui permet d'accomplir des œuvres que l'on dirait surnaturelles, tant elles nous paraissent grandes et secourables. Si à cette foi qui ne doute de rien parce qu'elle ne peut douter d'elle-même, on substitue l'autorité des employés et des bureaucrates, nul effort ne pourra remplacer l'action des croyances qui s'affirment en épousant toutes les douleurs et en s'associant à toutes les fortunes."

Cet esprit de dévouement, cet amour de l'humanité n'est certes pas le patrimoine d'aucune caste d'hommes, ni d'aucun ordre. Ils battent dans les cœurs les plus haïques, non moins que sous l'habit religieux. Mais, . Maxime du Camp a raison quand il affirme que l'esprit bureaucrate ne peut remplacer l'esprit d'amour et de dévouement.

Le succès dans l'assistance par le travail appartient sans conteste à l'initiative privée. Chacun connaît l'existence des trois belles colonies agricoles de Fredriksoord sur les bords du Zuydersée, dans les Pays-Bas. Ces colonies très prospères cultivent une étendue de 2,000 hectares de terrain, et possèdent une population de 1,800 âmes. Il est vrai que la " Société néerlandaise de bienfaisance " reçoit un subside de l'Etat. Ces colonies ont leurs écoles de diverses confessions ; elles possèdent six grandes fermes, une fromagerie, une fabrique de conserves de légumes, trois ateliers de confection de vêtements, deux fabriques de tapis de jute et de vannerie, des forges, des ateliers de tissage, de cordonnerie, de menuiserie et de charbonnage, etc.

Les familles indigentes qui s'y réfugient peuvent s'y installer en permanence dans des maisons *haul hoc* entourées d'un jardin ; elles peuvent aussi acquérir le terrain nécessaires à leur subsistance.

Ne sont pas moins connues les six cents *Gesellenvereine* et les 2,000 Herberges sur Heimath (Sociétés de compagnons et auberges de famille), qui, en Allemagne, offrent un refuge temporaire à l'ouvrier sans travail. Ces asiles trouvent leur complément dans les 24 colonies, la plupart agricoles, dues à l'initiative du pasteur van Boudelschwing.

Voilà des travaux intelligents et productifs.

Prenons un autre exemple qui pourrait être d'une application utile au Canada.

La maison du travail de Bâle s'occupe de l'exploitation du bois de chauffage. Sont admis au chantier :

1o. Les voyageurs en passage (Hardwerksburschen) ; contre carte blanche pour le compte de la Société contre la mendicité ou autres sociétés philanthropiques, ces

ouvriers obtiennent la couche et deux repas contre deux heures de travail.

2o. Contre carte orange pour le compte du chantier, avec travail au delà de deux heures, à raison 3 cts l'heure. Le prix est délivré en matière.

3o. Contre carte bleue pour un plus long séjour et meilleure production. 4 cts l'heure, paiement en nature.

4o. Contre carte rouge pour le compte du donateur de la carte ; travail à 3 cts l'heure ; paiement en nature ou en numéraire selon le désir du donateur.

5o. Le chantier reçoit les ouvriers domiciliés à Bâle à raison de 5 cts l'heure pour le compte du chantier. Leur travail est à forfait.

En quatre ans le chantier a occupé 27,000 ouvriers.

Ce chantier vend au public des bons de bois d'un demi-quinat. Ces bons achetés par le public sont souvent distribués aux indigents : heureuse manière de procurer du travail à l'établissement.

Le chantier de Bâle a emprunté le système des cartes à la maison hospitalière de la rue Fessart, car la France n'est pas restée en arrière dans ce grand mouvement. En 1893 cette maison a hospitalisé 1,162 individus pour un total de 9,382 journées. 558 d'entre eux ont travaillé de 4 à 15 jours, et n'ont rien coûté à l'œuvre, à partir du 4e jour de travail ; tandis qu'elle est en perte avec les ouvriers qui ne font qu'un stage de 1, 2, ou 3 jours.

Citons encore, à Paris l'œuvre de M. Mamoz qui procure de la couture aux femmes, l'œuvre de M. Dénfert dans le VI^e arrondissement et celle d'Auteuil. L'élan est donné. Les II^e, XVI^e, XVII^e arrondissements suivent le mouvement. Chaque arrondissement possèdera bientôt sa maison de travail. En Province, Marseille, Lyon, Rouen, Bordeaux, Pau, Limoges, Melun, Roche-sur-Mer, Bourges, etc., sont déjà pourvues. Le département des Ardennes a créé 56 asiles de nuit auxquels il a consacré 25,000 francs prélevés sur les produits du pari mutuel : bel exemple à suivre. La réputation de la belle fondation de l'abbé Villion à Saint-Léonard (Rhône), grandit chaque jour. La ville de Paris a installé en 1892 la colonie de Chamelle. La maison départementale de Nanterre, avec ses 3,549 habitants en 1892, est connue de tous.

Voyons, qui à Montréal prendra l'initiative d'institutions de ce genre ?

Voici un hiver atroce qui se prépare ; il n'y a ni argent ni travail. Le chômage va être feroce. Allons nous laisser nos ouvriers sans ouvrage croupir dans les prisons ?

Qui va se mettre à la tête d'une maison du travail ?

JOURNAUX CATHOLIQUES INTERDITS

La question de l'interdiction des journaux et des droits de l'épiscopat à cet égard, question qui a soulevé au Canada la cause du *Canada-Revue*, vient de se soulever en France avec une véritable acrimonie qui n'en rend l'étude que plus intéressante comme terme de comparaison avec ce que nous avons vu ici.

Les évêques de Vannes et de Nantes ont interdit à leur clergé la lecture de la *Libre Parole* et de l'*Autorité*, deux grands journaux catholiques. Cette interdiction aurait été faite, non par acte officiel et public, mais par un simple avis donné pendant la retraite ecclésiastique.

L'*Univers* a accueilli cette grave nouvelle en disant que c'est incontestablement le droit des évêques d'interdire tout journal qui fait campagne contre les prescriptions du Pape et traite avec mépris l'épiscopat.

Il paraît que les écrits de M. Cassagnac et de M. Drumont enflammaient un grand nombre de catholiques et même d'ecclésiastiques et c'est alors que certains ont dû avoir recours à des moyens rigoureux pour empêcher ceux-ci d'arriver au mépris de toute autorité religieuse.

M. de Cassagnac prend philosophiquement la situation et prétend que le droit de discussion est sacré. Il se demande pourquoi les évêques de Vannes et de Nantes s'attaquent aux catholiques de l'*Autorité* et de la *Libre-Parole* quand il y aurait tant de coups à porter aux feuilles pornographiques, juives et franc-maçonnnes.

M. de Cassagnac se défend énergiquement et les remarques suivantes qu'il fait sont à citer :

On nous traite de "réfractaires," — mot qui ne nous déphit pas, — parce que nous pensons, suivant la vieille tradition séculaire de la France, et à l'exemple de Saint-Louis, que la Papauté n'a d'autre droit sur nous, au point de vue politique et national, que le droit de paternel conseil, conseil qu'on peut toujours décliner respectueusement.

C'est notre privilège, cette indépendance politique.

Elle résulte d'une connaissance de nos mœurs, de nos besoins, qu'on ne possède sûrement pas à Rome d'une façon aussi complète et provient en même temps de ce que nous considérons comme notre honneur civique.

Il est à remarquer que M. de Cassagnac se place ici sur le terrain de l'"honneur civique" tandis que les journaux condamnés à Montréal se tenaient exclusivement sur celui de l'"honneur familial."

La distinction a bien sa valeur lorsque nous voyons les feuilles canadiennes qui ont le plus sévèrement condamné les journaux canadiens censurés faire cause commune avec les "réfractaires" en persistant à reproduire leurs écrits.

Le *Courrier du Canada* persiste à servir régulièrement à ses lecteurs du Paul de Cassagnac condamné par les évêques de Vannes et de Nantes.

La doctrine ecclésiastique étant intégrale, il nous semble que la révolte de M. Cassagnac est aussi blâmable que celle de M. Filiateault.

La discussion des arrêts épiscopaux ne doit pas être plus permise à l'un qu'à l'autre ni plus condamnable chez l'un que chez l'autre.

Il se peut que le *Courrier du Canada* mette l'"honneur familial" au dessous de l'"honneur civique" et tolère pour la défense de l'un une révolte qu'il dénonce pour la défense de l'autre, mais nous pensons que cette doctrine n'a pas les avantages de l'orthodoxie si elle a ceux de l'a-propos.

RÉVOLTÉ

DIABLES ET DIABLESSES

La revue *The Nineteenth Century* nous offre une curieuse étude de M. James Mew sur l'Enfer, tel que l'ont conçu certains esprits et des plus doctes. Les terribles descriptions tracées par Dante et par Milton sont présentes à toutes les mémoires; mais ces grands poètes n'ont pas épuisé les richesses de ce sujet quelque peu macabre.

Des érudits, des savants, des calculateurs amis de la précision, ont eu l'ingénieuse idée de supputer le nombre des diables, diableses et diabolins qui peuplent l'enfer et la surface de notre planète. Cette supputation n'était pas une petite affaire: les chiffres obtenus par les divers réceneurs qui ont procédé, gratuitement et sans bulletins administratifs, à ce singulier dénombrement de la population diabolique, sont loin de concorder.

Mais, que prouvent ces divergences saugrenues, si ce n'est la crédulité robuste du bon vieux temps et le scepticisme des temps nouveaux en fait de diableries.

Guillaume de Paris (Gulielmus Parisiensis) a trouvé, par un calcul exact, qu'il y avait 44,435,556 diables; mais on dit, depuis, que ce nombre était de beaucoup inférieur à la réalité.

Ce grave auteur n'en décrit pas moins avec minutie les formes extérieures et le caractère intrinsèque de ces êtres importuns. Leurs corps ne sont pas terrestres, mais quelque chose d'approchant: le corps "astral" des théosophistes modernes n'en diffère peut-être pas beaucoup.

Un médecin de Clèves, Jean Wyar, écrivit, en 1576, un in-folio de quelques milliers de pages sur la matière: il énumère 72 princes diaboliques, régnant sur 7,405,926 sujets. Un ecclésiastique allemand a supputé qu'un mille carré d'Allemagne était habité par cent mille millions de damnés, chiffre peu flatteur pour le "pays des bonnes mœurs."

Mais l'imagination la plus singulière et l'opinion que s'était forgée le jésuite Jean Hardouin sur la rotation de la terre qui, d'après ce fou savant, était due aux efforts faits par les damnés pour échapper au feu central: c'est en grim pant sur les parois de l'autre infernal, à la façon d'un écureuil faisant tourner sa cage, que les damnés produisent le mouvement de rotation de la terre.

Les Européens se figurent ordinairement que le diable a la peau noire, mais les Africains préfèrent se le représenter sous les traits d'homme blanc.

LES CHEVALIERS DU TRAVAIL DANS QUEBEC

L'Ami du clergé, journal catholique de Langres, France, vient de publier la lettre suivante :

Québec, le 26 août 1894.

ARCHEVECHÉ DE
QUÉBEC

Monsieur le chanoine A. Denis, directeur de l'«Ami du Clergé». Langres.

Monsieur le chanoine,

Dans l'Ami du Clergé du 19 juillet dernier, je lis, au cours d'un article consacré aux idées de Mgr Ireland, un passage qui manque d'exactitude sur la question des Chevaliers du travail. "Si dans les rangs des catholiques (lit-on à la page 45) il y a des réactionnaires. . . ils ne manquent pas d'esprit audacieux qui vont ardemment de l'avant. Aussi, le Pape Léon XIII. . . ainsi que le cardinal Gibbons, le défenseur calme et tenace des ouvriers." Puis ici une note qui dit : "On sait que le cardinal Gibbons, soutint à Rome, avec succès d'ailleurs, en 1886, la cause des Chevaliers du travail, condamnés comme associations secrètes par l'épiscopat canadien. . ."

Or, la vérité, c'est que les évêques du Canada n'ont pas condamné les Chevaliers du travail, et que le Saint-Siège les a condamnés deux fois ! Comme aux États-Unis et ailleurs, on ne cesse de répéter cette sorte d'accusation, que ces Chevaliers auraient été maltraités par le cardinal Taschereau et ses collègues, nous avons décidé de ne plus le laisser passer sans faire une légitime protestation. Tout ce que le cardinal Gibbons a fait, ça été d'amener le Saint-Siège à ne pas exiger que la sentence fut exécutée. La condamnation est formelle, et elle n'a pas été retirée.

Le cardinal Taschereau, lui, a purement et simplement demandé au Saint-Siège d'examiner les constitutions des Chevaliers du travail. Le Saint Office les condamna à deux reprises, et le cardinal publia cette condamnation. Le Saint-Siège, ayant ensuite décidé de ne pas mettre la sentence à exécution (sans doute pour éviter un plus grand mal), le cardinal Taschereau en informa ses diocésains.

Voilà toute l'histoire, qui n'est pas précisément la même que celle racontée par M. Max Leclerc dans les *Choses d'Amérique*.

J'ai l'honneur d'être, monsieur le chanoine, votre très dévoué serviteur.

H. TÊTU.

Il n'en est pas moins vrai que notre clergé canadien est considéré comme réactionnaire dans une revue religieuse française.

Il nous semble qu'il serait facile de modifier cette impression par des actes.

FEUILLETON

LA MAIN COUPEE

PREMIERE PARTIE

I

Officiers et matelots dirigèrent aussitôt leurs regards du côté que désignait la vigie, juste à l'avant de la frégate. D'abord on entrevit confusément les trois embarcations ; mais, au bout de quelques minutes d'examen, personne ne douta plus. C'étaient bien trois canots qui nageaient d'une façon monotone et régulière. Comme la pensée de l'Argus était dans toutes les imaginations, on fut persuadé que ces canots contenaient les naufragés. On ne se demanda même pas comment, ayant fait naufrage aux environs de Guayaquil, ils pouvaient se trouver par 40 degrés de latitude sud. Des hommes de la *Créole* reconnaissaient leurs camarades ; Armand, en proie à une surexcitation fébrile, voyait distinctement Miss Lucy dans la chambre du plus grand canot. Il l'apercevait vêtu d'une robe blanche et coiffée d'un chapeau de paille, dont le voile vert flottait au vent. Seul, l'amiral, quoiqu'on l'eût prévenu dès les premiers instants, ne voyait en réalité que trois objets noirs sortant de l'eau. Néanmoins il ne s'était pas opposé à ce qu'on mit un pavillon en tête de chaque mât et à ce qu'on tirât un coup de canon. Chose étrange ! les naufragés semblaient n'avoir rien aperçu, rien entendu. Ils nageaient toujours de la même manière, lente et alourdie, comme des gens épuisés de fatigue. La nuit arrivait, et peu à peu les embarcations devenaient moins visibles. Cependant, en continuant la route qu'elle faisait, la frégate devait les avoir rejoints au bout d'une heure. Cette heure fut employée aux commentaires les plus bizarres, aux suppositions les plus merveilleuses. Quand elle fut écoulée, la *Créole* mit en panne, et tous les regards sondèrent l'obscurité avec une anxiété profonde. La lune venait de se lever, mais, chargée de gros nuages, elle n'éclairait la mer que par intervalles et par bandes rougeâtres.

"Voilà les embarcations, les voilà ! Elle vont passer à tribord," cria tout à coup d'une voix frémissante, un homme qui s'était placé à l'extrémité du beaupré. L'équipage entier sauta sur le bastingage, vit les embarcations, tendit les bras vers elles, et les héla avec un seul cri formé de mille voix. Mais les embarcations, sans qu'aucun bruit s'en élevât, passaient aveugles et sourdes le long du bord, avec ce mouvement cadencé de leurs environs, qui frappait la mer à temps égaux. Alors un véritable effroi s'empara de la *Créole*. Un silence de mort succéda aux cris qu'on avait poussés. Quelques hommes sentirent leurs cheveux se dresser sur leurs têtes.

"Qu'on arme les canots ! cria l'amiral.

Ce commandement dissipa le charme. Armand s'élança un des premiers. Les canots furent armés en un clin d'œil et volèrent sur la trace des embarcations. Quand ils furent tout prêts, ils n'aperçurent plus que trois troncs d'arbres, dont les branches encore garnies de feuilles, avaient sur la mer de successives oscillations. On ramena près du bord ces troncs d'arbre

qu'un accident quelconque avait détachés de la côte, et chaque homme put voir de ses propres yeux, toucher de ses propres mains, la cause de l'hallucination dont il venait d'être victime.

La *Créole* remit aussitôt en route, et ce sentiment du merveilleux, si fortement excité chez son équipage depuis quelques jours ne tarda pas à s'affaiblir. Armand seul resta vivement frappé. A tort ou à raison, il voyait dans cette incompréhensible erreur de cinq cents hommes, moins le résultat d'un effet de mirage singulier, que cette conscience vague d'un malheur accompli, quel qu'il soit, qui s'empare des masses et ne les égare qu'en apparence, en éveillant leurs instincts superstitieux.

II

A peine arrivé en France, Armand se rendit à Paris, au ministère. On avait reçu des lettres de tous les consuls, mais aucun ne donnait des nouvelles de l'*Argus*. Seul, le consul de Guayaquil répétait ce qu'il avait écrit au contre-amiral de Séry. Quant au capitaine du *Vigilant*, malgré tous ses efforts, il n'avait recueilli aucun indice. Le ministre reçut Armand avec bienveillance et lui proposa de l'embarquer à bord d'un bâtiment qui armait à Brest, et qui avait pour mission spéciale d'exploiter les moindres ports de la côte occidentale d'Amérique. Armand remercia le ministre et lui demanda quelques jours pour se décider. Il réfléchissait, en effet, à tout ce qu'aurait de douloureux sa position sur un navire qu'il ne commanderait pas, et dont il ne pourrait diriger à son gré les recherches. Comprenant que, pour ne pas s'user dans les chagrins et les contrariétés, il devait pouvoir agir sans contrôle et avec une complète indépendance, il résolut d'employer la fortune personnelle qu'il avait héritée de sa mère, deux cent cinquante mille francs environ, à acheter un bâtiment avec lequel il partirait lui-même. Il retourna trouver le ministre et lui soumit son projet. Le ministre l'approuva et lui donna un congé de trois ans. Immédiatement Armand réalisa ses capitaux et partit pour Bordeaux, où il fit l'acquisition d'une grande goélette de cent cinquante tonneaux, admirablement construite, et qui venait d'être lancée. Elle était assez forte pour porter six légères pièces de canon, car il voulait prévoir tous les hasards de la lointaine et aventureuse navigation qu'il allait tenter. Il la fit armer et mâter avec des soins infinis, et forma son équipage d'une trentaine d'hommes les plus vigoureux et les meilleurs matelots qu'il put rencontrer. Quelques-uns avaient navigué avec lui, et étaient heureux de servir sous ses ordres. Il prit pour second un ancien volontaire qu'il avait connu autrefois, et qui était devenu capitaine au long cours. Ce brave homme, qui joignait une rare douceur à une grande énergie et à une parfaite entente de son métier, s'appelait Ledru. Au bout de deux mois, et après s'être assuré en écrivant à Paris, que l'on avait encore reçu aucune nouvelle du brick, Armand quitta Bordeaux et fit voile pour l'Amérique.

Quand il fut à la mer, Armand eût un peu de répit au chagrin profond qu'il avait ressenti jusqu'alors, et auquel s'étaient mêlées de si terribles incertitudes,

Tout ce qui lui était humainement possible de faire pour retrouver son père et sa fiancée, il allait le tenter, et il jouit d'abord de ce calme sombre et résigné que donne une détermination prise. Néanmoins il pensait sans cesse à l'explicable disparition du brick, et cherchait ainsi, dans une réflexion obstinée, quelque lueur qui le guidât. Moins que jamais il croyait à un naufrage. C'est un événement tellement rare, qu'un brick de guerre, armé de cent hommes, disparaisse sans laisser de traces. Puisque la mer avait poussé vers le rivage le tableau de l'*Argus*, d'autres épaves auraient dû également s'y échouer. Et pourtant l'on n'avait trouvé que ce seul débris. Ce grand bâtiment marchand qui relâchait sur la côte pendant quelques heures, à point nommé, moins pour annoncer un désastre que pour le prédire, le préoccupait aussi d'une manière étrange. Cependant si l'*Argus* n'avait pas fait naufrage, il fallait admettre, ce qui était presque insensé, qu'il avait été enlevé. Un bâtiment n'est enlevé que par son équipage, soit que cet équipage se révolte pour son propre compte ou pour le compte d'un officier. Or quelle raison l'équipage de l'*Argus* aurait-il eu de se révolter ? Le commandant était aimé de tous, et la campagne allait bientôt finir. D'un autre côté, quel motif aurait pu déterminer un officier à fomenter une insurrection ? Là, Armand frémissait. Il songeait que miss Lucey était à bord, et qu'une folle passion repoussée avait pu être la cause de tous les crimes. Mais en supposant qu'un officier eût cherché à soulever l'équipage, — et il n'en était pas un seul sur qui ses soupçons pussent planer, — cet officier n'aurait pas réussi. Armand retombait dans ses perplexités. Pendant les longues journées des tropiques, quand les vents alisés le poussaient vers le sud, il se demandait parfois où pouvaient se trouver à la même heure les êtres qu'il aimait tant. Par instants, il les voyait échappés au naufrage de l'*Argus*, et voguant, sur un radeau, au milieu des solitudes de l'océan Pacifique, exposés à toutes les horreurs de la faim et de la soif. Dans d'autres moments, quand sa pensée prenait un autre cours, il les apercevait dans une scène de tumulte et de sang. Miss Stanby échevelée poussait des cris de détresse, pendant que sir William et le commandant Dormond tombaient frappés en voulant le défendre. Ces images lugubres, qui se présentaient souvent à son esprit, le faisaient passer tour à tour du découragement au désespoir. Cependant lorsque le vent fraîchissait et que la goélette filait en s'inclinant sur les flots, aussi rapidement qu'un alicyon qui les eût effleurés de son aile, Armand reprenait quelque espérance. Avant peu il pourrait agir et se guider sur des indices réels au lieu de se laisser égarer par les rêves de son imagination. Il fumait alors en causant avec le capitaine Ledru, dont les longues histoires lui apportaient quelque distraction. Il regardait complaisamment ses matelots, qui étaient heureux à bord et qui avaient pour lui une respectueuse affection. Ils savaient quel était le but de leur voyage et s'y intéressaient. C'est ainsi qu'au milieu de beaucoup de peines et de quelques consolations, Armand faisait ce rude apprentissage de la vie, qui peut se résumer en deux mots, — la patience et le temps.

La goélette relâcha quelques jours seulement à

Bahia et à Valparaiso pour faire des vivres et de l'eau. Dans aucune de ces deux villes on n'avait eu de nouvelles de l'*Argus*. Armand mit directement à la voile pour Guayaquil. Quand il vit cette rade aux eaux toujours bleues, au ciel splendide, où il avait embrassé son père pour la dernière fois ; quand il aperçut au delà de la ville cette prairie émaillée de fleurs, et cette forêt dont les cimes étaient encore dorées par le soleil, où miss Lucy et lui s'étaient promenés et s'étaient fait l'aveu de leur amour, il fut pris d'une insurmontable douleur. Il descendit dans sa chambre, se cacha la tête dans les coussins de son canapé et pleura amèrement. Mais la crise fut de courte durée. Il se releva impassible et fort, prêt à un deuil éternel si la volonté de Dieu lui avait ravi les êtres qu'il aimait, prêt à une implacable vengeance si un homme les avait enlevés à son affection. En allant à terre, il eut un premier désappointement. L'ancien consul avait été changé, et le nouveau ne put lui donner des renseignements aussi précis que l'aurait sans doute fait son prédécesseur. Il lui conseilla de se rendre à la Punta, qui était le point de la côte où le bâtiment marchand avait relâché, et là de s'adresser au seul habitant qu'il y eût, à un ancien marin espagnol, appelé Antonio Perez, qui vivait en colon avec sa famille et ses serviteurs. Armand partit et il arriva deux jours après dans la soirée. La première personne qu'il rencontra fut un vieillard à cheveux blancs, d'une physionomie expressive, qui fumait sur le seuil de l'habitation.

— Je voudrais, lui dit-il, parler à M. Antonio Pérez.

— C'est moi, monsieur, répondit le vieillard.

— Eh bien ! je viens de la part du consul de Guayaquil vous demander ce que vous savez au sujet de la perte du brick français l'*Argus*.

— Ah ! monsieur, fit Antonio Perez, vous me parlez là d'un événement singulier, auquel j'ai pensé bien souvent.

— Croiriez-vous donc à quelque chose d'étrange dans ce naufrage ?

— Voici, monsieur, ce qui m'est arrivé : L'année dernière, — il y a environ un an, j'étais assis comme aujourd'hui dans ma maison, lorsque je vis entrer en rade un grand trois-mâts barque, que je pris d'abord pour un navire de guerre, tant il manœuvrait avec précision. Bientôt pourtant je reconnus que je m'étais trompé, car il n'avait ni canons, ni flamme, et portait à l'arrière un de ces rofs en planches que les navires de commerce se construisent souvent. Il eut à peine mouillé, qu'il envoya sa chaloupe faire de l'eau. C'était une grande et belle embarcation, telle qu'en ont rarement les bâtiments marchands. Elle était montée d'une dizaine d'hommes, tous basanés et vigoureux, qui n'étaient certes pas des Européens. Ils me firent l'effet de Brésiliens. Celui qui les commandait, un anglais d'une quarantaine d'années, avait les cheveux et les favoris d'un roux ardent. Quand ses pièces furent remplies, il passa près de moi pour se rembarquer, et nous nous saluâmes.

— Nous avons eu, me dit-il, un bien mauvais temps ces jours derniers, et nous avons vu par notre travers un brick de guerre démanté de ses deux mâts, et qui aura sans doute péri.

Le lendemain, en effet, le tableau d'un bâtiment, encore soutenu par ses deux cariatides sculptées, et dont

le nom — *Argus* — était écrit en toutes lettres, vint échouer sur le rivage. Maintenant, deux choses m'ont étonné : d'abord, c'est que cet ouragan du large ne se soit nullement fait sentir sur la côte ; ensuite, que ce tableau du brick soit le seul débris que nous ayons recueilli.

— Et l'avez-vous conservé ?

— Non, malheureusement. Au bout de quelque temps, et sans que je le susse, on l'a dépecé et on l'a brûlé.

— Alors, selon vous, ce trois-mâts barque serait pour quelque chose dans la disparition du brick ? — Pardonnez-moi mes questions, monsieur, je suis le fils du commandant de l'*Argus*."

L'Espagnol se leva et salua le jeune homme.

— Je ne saurais rien vous dire de plus. Il est certain que, vu de loin, ce trois-mâts avait l'apparence d'un navire de guerre. C'est une particularité qui m'a frappé. Mais, depuis le mouvement de la Californie, il passe en vue de la côte beaucoup de bâtiments dont la coque est aussi fine et le grément aussi bien tenu.

— Ne serait-il pas possible, interrompit Armand tout pensif, que ce bâtiment fût l'*Argus* lui-même ?

— Ne m'avez-vous pas dit que l'*Argus* était un brick ?

— C'est vrai ; mais il est toujours facile d'ajouter un mâtereau, de jeter les canons à la mer, de modifier l'extérieur, en un mot de dénaturer un navire.

— Il faudrait donc admettre que cet Anglais et ces Brésiliens que j'ai vus, et leurs camarades, eussent abandonné le navire qu'ils montaient, après s'être emparés de l'*Argus*, ou eussent fait précédemment partie de son équipage ?

— C'est bien improbable, et sans doute je m'égare encore. Et quelle route a fait ce trois-mâts barque en quittant la rade ?

— Il a fait route dans le nord."

Quand Armand revint à bord après avoir quitté Antonio Perez, il ne savait trop ce qu'il allait faire. Il était convaincu — sans savoir précisément d'où lui venait cette conviction — que l'*Argus* n'avait point fait naufrage, mais qu'il avait été enlevé d'une façon incompréhensible. Tout en continuant à le chercher, il devait donc tâcher de retrouver quelque trace de ce trois-mâts barque, qui le dernier avait eu des nouvelles du brick. Armand se décida à remonter dans le nord et à visiter les principaux points de la côte jusqu'à Monterey. Ce qui le détermina, en outre, à suivre cette route, c'est qu'il ne s'expliquait pas comment l'*Argus*, dont la destination était le Mexique, avait pu faire naufrage aussi avant dans le sud.

Pendant deux ou trois jours, il eut une navigation fort heureuse, et il se trouvait au large, un peu au-dessus de Guayaquil, lorsqu'un vent du nord assez frais commença à souffler. La goëlette courut des bordées, mais sans gagner beaucoup. La brise, qui fraîchissait toujours, se changea bientôt en tempête, et Armand, ne pouvant plus même tenir la cape dans une mer excessivement crouse, se mit à fuir devant le temps. Sans cesse occupé de sonder le mystère de la disparition du brick, devenu superstitieux, comme tous les hommes que poursuit une idée fixe, Armand vit dans cet ouragan, qui s'était si soudainement déclaré, une révélation providentielle. Naviguant à une semblable époque de l'année, l'*Argus*, en partant de Guayaquil,

n'avait-il pas pu être forcé, comme la goëlette, de fuir vent arrière ? De plus, quelque autre cause, telle que l'affaiblissement ou la diminution de son équipage, ne l'avait-elle point décidée à retourner sur ses pas ? Au moment où il faisait cette réflexion, Armand eut froid au cœur. Il pensa à la fièvre jaune, qui avait si cruellement décimé l'*Argus*, et qui avait pu reparaître. Cette pensée, néanmoins, lui traversa l'esprit comme un terrible trait de lumière, et il résolut de relâcher au point précis où l'ouragan cesserait de le contraindre à la fuite. Le mauvais temps dura trois jours et trois nuits, et le vent mollit assez pour permettre à la goëlette de ne revenir en route qu'à la hauteur du cap Blanc, un peu au-dessus de Trujillo. C'était au matin. Comme il eût fallu, pour atteindre Trujillo, que la goëlette louvoyât près d'un jour entier, et qu'Armand ne voulait pas épuiser son équipage, déjà très-fatigué, il laissa simplement porter sur une anse assez bien abritée, qui se trouve à trois lieues au sud de la ville. Il y arriva dans l'après-midi. Lui, toutefois, était inaccessible à la fatigue, et, dans la tâche douloureuse qu'il s'était imposée, il se fût reproché de perdre une heure. Il descendit donc à terre, espérant trouver un cheval à quelqu'une des cabanes que l'on apercevait, et décidé, s'il n'en trouvait pas, à aller à pied jusqu'à Trujillo. Il allait débarquer, lorsqu'il vit, à peu de distance du rivage, entre deux rochers, la carcasse d'un navire naufragé. Sa curiosité de marin s'éveilla, et il se fit mettre par son canot à bord de ce bâtiment à demi brisé. Il reconnut une goëlette à peu près de la même grandeur que la sienne et presque aussi fine de construction. La caïe était fort large ; mais ce qui le frappa, ce fut de voir des deux côtés de la quille, à l'endroit où le navire inclinait entre les roches sortait de la mer, de longues barres de fer synétriquement posées. Il fit entrer dans l'eau un de ses canotiers, afin de s'assurer si ces barres de fer se prolongeaient de bout en bout. Le matelot le suivit quelque temps avec la main, puis plongea en se servant de l'une d'elles comme d'un fil conducteur. Il reparut presque aussitôt, mais en ramenant avec lui des manilles de fer qu'il avait fait courir le long de la barre. Ces manilles étaient en tout semblables à celles qu'on emploie pour mettre les hommes aux fers. Un bâtiment qui avait dans sa cale de pareilles tringles n'avait pu être qu'un négrier. Involontairement, Armand rapprocha dans sa pensée cette goëlette naufragée des hommes de la chaloupe du trois-mâts barque dont Antonio Perez avait remarqué les traits basanés et la physionomie farouche. Sa douleur et son désir de vengeance avaient tellement besoin d'une certitude, qu'il ressentit presque un mouvement de joie. Il lui sembla qu'il avait fait un pas dans la voie mystérieuse où il s'était engagé. Il renvoya son canot, et, après avoir inutilement cherché un cheval et même un habitant dans les cabanes de la côte, qui paraissaient abandonnées, il se dirigea vers Trujillo, où il arriva à la tombée de la nuit. Très-intrigué de la découverte qu'il avait faite du bâtiment négrier, Armand, au lieu d'aller voir le simple agent consulaire que la France entretient à Trujillo, se rendit chez le gouverneur. Il lui fit remettre sa carte, et fut immédiatement introduit.

« Monsieur, lui dit le gouverneur en venant à lui avec

Armand se troubla, et d'ardentes questions lui vinrent aux lèvres. Mais le gouverneur recevait ce soir-là, et il avait à faire les honneurs de chez lui. Armand comprit que le grave entretien qu'il venait solliciter ne pouvait avoir lieu pendant la fête, et il se résigna à attendre.

« Affabilité, j'ai déjà eu quelques rapports avec M. votre père. Il était ici l'année dernière. »

Il y avait dans le salon quelques belles jeunes filles élégamment parées. Une d'elles, assise au piano, jouait des valse et des contredanses. Les fenêtres ouvertes laissaient monter les pénétrants parfums du jardin et permettaient de voir un ciel bleu semé d'étoiles. A demi caché derrière un rideau, Armand soupira en regardant les couples joyeux qui passaient et tourbillonnaient à ses côtés. Il pensait à cette autre enfant, si pure, si belle, et dont la destinée, horrible peut être, était un mystère pour lui.

Quand les invités furent partis, le gouverneur revint le trouver, parut frappé de sa tristesse et lui en demanda la cause.

« Monsieur le gouverneur, dit Armand, depuis un an je suis à la recherche de mon père. Il a disparu avec son bâtiment sans que l'on sache positivement s'il a fait naufrage, et je venais vous demander de ses nouvelles. »

— Monsieur, répondit le gouverneur je vous ai déjà dit que M. votre père était ici l'année dernière. Mais son bâtiment, — l'*Argus*, si je ne me trompe, — avait un assez grand nombre de cas de fièvre jaune, et la Santé n'a pas voulu qu'il entrât à Trujillo. Il a été mis en quarantaine dans la baie de Los Herreros, à deux lieues d'ici à peu près. D'ailleurs, c'est sans doute là que vous avez jeté l'ancre, car je n'ai pas vu votre bâtiment dans le port.

— En effet dit Armand. Et dans quel état l'*Argus* est-il reparti ?

— Ah ! c'est toute une histoire. Vous avez peut-être remarqué, dans la baie où vous êtes mouillé, la carcasse d'un navire échoué ?

— Oui, je suis même monté à bord, et d'après la disposition de la cale et certaines installations intérieures j'ai pensé qu'il avait dû faire la traite.

— On l'a dit, mais l'on n'en pas eu de preuves. Eh bien, le navire avait fait naufrage un mois environ avant l'arrivée de votre père. Le capitaine et les vingt hommes qui le montaient, la plupart Brésiliens, campaient sous une tente au bord de la mer. Comme ils payaient exactement tout ce qu'ils prenaient et que leurs papiers étaient en règle, je ne les ai pas inquiétés. »

Un rapide soupçon vint à l'esprit d'Armand.

« Leur capitaine, dit-il, n'était-il pas un Anglais d'une quarantaine d'années, à cheveux et à favoris roux ? »

HENRI RIVIÈRE

(A suivre)

Au premier rang pour y rester!

Il y a plusieurs bonnes choses dans les différents genres de clavigraphes, mais cependant pour la facilité d'opération, la perfection de l'alignement, la simplicité de construction, les qualités de durée, le MEILLEUR de tous est sans contredit

Le "Calligraph"

Il n'a pas de supérieur, ni même d'égal.
On enverra un catalogue décrivant le Calligraph et les fournitures qui s'y rattachent sur demande.

THE AMERICAN WRITING MACHINE CO.
HARTFORD, CONN., E.-U.

MORTON, PHILLIPS & CIE,
AGENTS POUR LA PROVINCE DE QUEBEC ET L'EST D'ONTARIO.
MONTREAL.

'North British & Mercantile'

CIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU ET SUR LA VIE

CAPITAL.....	\$15,000,000
FONDS INVESTIS.....	53,053,710
FONDS INVESTIS EN CANADA.....	5,200,000
REVENU ANNUEL.....	12,500,000

Directeur-Gérant :—THOMAS DAVIDSON, Ecr.

DIRECTEURS ORDINAIRES :

W. W. Ogilvie ; A. MacNider, Ecr., Banque de Montréal ; Henri Barbeau, gérant général Banque d'Épargne de la cité.

La Compagnie, étant la plus forte et la plus puissante qui existe, offre à ses assurés une sécurité absolue, et en cas de feu un règlement prompt et libéral.
Risques contre le Feu et sur la Vie acceptés aux taux les plus modérés.

BUREAU PRINCIPAL EN CANADA,

78 St-Francois-Xavier, Montreal.

GUSTAVE FAUTEUX,

TELEPHONE BELL No. 318.

Agent pour Montréal et les environs.

Imprimé par la Compagnie d'Imprimerie Desautels, et publié par Aristide Filletteau au No. 22 rue Saint-Gabriel, Montréal.

BURROUGHS & BURROUGHS,
AVOCATS

Chambres 613 et 614 Bâtisse de la New York Life, 11 Place d'Armes, Montréal.

MM. B. font la collection.

Chas. B. Burroughs. W Herbert Burroughs.

ARTHUR GLOBENSKY
AVOCAT.

"N. Y. L. B." Chambres 316 et 317.

J. A. DROUIN
AVOCAT.

Bâtisse de l'Assurance "New York Life" 11 PLACE D'ARMES, Chambres 316 et 317, Telephone 243.

LE SUN

Compagnie d'Assurance sur la Vie.

Est la Compagnie d'Assurance sur la vie qui doit être patronisée par toutes les classes de la société.

SOLIDE
ET
PUISSANTE.

Elle offre toutes les garanties désirables.

LE SUN

Compagnie d'Assurance Sur la Vie

MONTREAL,